MUNICIPALITÉ DE BRYSON

Séance ordinaire du conseil municipal de Bryson tenue le 07 juillet 2025 à 19h au bureau municipal situé au 833, rue Principale, Bryson (Québec).

Présents Maire Alain Gagnon et les conseillers (es), David Miljour, Joanne Ralston, Marc Gauthier, Jian Zhang, Serge Lance, Wayne Cameron et

Également présente : Vanessa Dagenais, la directrice générale et greffièretrésorière.

Le quorum est atteint et le Maire Gagnon préside la séance.

1. <u>OUVERTURE DE LA RÉUNION</u>

Le Maire Gagnon ouvre la séance à 19:00.

Déclaration de conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts survient lorsque les élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux relatifs aux conflits d'intérêts visent à assurer que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal n'est pas entaché de considérations personnelles.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

050-07-2025

IL EST PROPOSÉ par David Miljour et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 07 Juillet 2025 tel que modifié.

Adopté

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

051-07-2025

IL EST PROPOSÉ par Serge Lance et résolu à l'unanimité d'adopter le procèsverbal du 02 Juin 2025.

<u>Adopté</u>

4. AFFAIRES DÉCOULANTS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

4.1 Résolution concernant les mesures à prendre pour remédier aux nuisances sur certaines propriétés de la municipalité de Bryson.

Ce point a été repousser à une session de travail.

5. RAPPORT DU MAIRE

Le Maire présente son rapport mensuel.

6. PÉRIODE DE QUESTION (publique)

Les membres du conseil ont pu répondre aux questions des citoyens présents

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

Aucun nouveau point de correspondance.

8. ADMINISTRATION

8.1 Rapport de la technicienne en gestion des eaux.

La directrice générale lit le rapport voix haute pour les travaux effectuer sur la rue principale la semaine du 2-3-4 juillet 2025.

8.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

ATTENDU QUE des élections municipales doivent avoir lieu conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM);

ATTENDU QUE l'article 70 de la LERM prévoit que le président d'élection peut nommer un(e) secrétaire d'élection pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions;

ATTENDU QUE la Municipalité de Bryson juge opportun de procéder à la nomination d'un(e) secrétaire d'élection afin de soutenir l'organisation et la tenue du scrutin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne Ralston et résolu à l'unanimité :

051-07-2025

QUE le conseil municipal nomme Sophie Newberry à titre de secrétaire d'élection pour les élections municipales prévues (ou « en cas d'élection partielle ») à la Municipalité de Bryson;

052-07-2025

QUE cette personne agisse sous l'autorité du président d'élection et assumera les responsabilités qui lui sont confiées selon les dispositions prévues par la LERM;

Adopté

8.3 Résolution taux d'intérêt 2023-2025

ATTENDU QUE la Municipalité applique, depuis 2023, un taux d'intérêt annuel de 16 % sur les comptes en souffrance;

053-07-2025

IL EST PROPOSÉ PAR David Miljour et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité confirme par la présente que le taux d'intérêt appliqué aux comptes en retard est, et demeure, de 16 % annuellement depuis l'année 2023. Adopté

9. FINANCES

9.1 Comptes Payables

Tel que confirmé par le comptable, Gerard Labelle CGA, Je, Vanessa Dagenais, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les factures reçues au montant de 104,876.41\$.

054-07-2025

IL EST PROPOSÉ par Serge Lance, et résolu à l'unanimité, que les factures reçues au montant de 104,876.41\$ soient payées.

Adopté

9.2 Soumission V03

055-07-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Wayne Cameron et résolu à l'unanimité que le conseil approuve la soumission de V03 pour les travaux à l'usine d'eau potable au montant de13,831.18\$

Adopté

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Entente Croix Rouge

Maire Gagnon demande de voir l'entente avant de passer une résolution pour signer. Repousser à une session de travail.

11. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

Les conseillers Joanne Ralston, Marc Gauthier, Wayne Cameron, Serge Lance et Jian Zhang ont présentés des rapports et mises à jour.

12. AUTRES

12.1 Résolution pour l'achat de Silhouettes et Balises Flexibles.

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite améliorer la sécurité routière aux abords de l'entrée du parc des Lions et sur la rue Vanier;

ATTENDU QUE l'installation de silhouettes et de balises flexibles est une mesure efficace pour sensibiliser les conducteurs et réduire la vitesse;

056-07-2025

IL EST PROPOSÉ PAR David Miljour et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise l'achat de silhouettes et de balises flexibles pour l'entrée du parc des Lions ainsi que pour la rue Vanier, et ce, selon les prix soumis.

Adopté

13. <u>LEVÉE DE LA SESSION</u>

057-07-2025

IL EST PROPOSÉ par Marc Gauthier et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 20 :00h.

Adopté

Alain Gagnon	Vanessa Dagenais	
Maire	Directrice générale,	
	Greffière - trésorière	